

Webinaire gLOCAL 2025 – CLEAR FA

06 JUIN 2025

Durée : -

 En ligne

Thème :

Enjeux et défis de l'intégration du genre dans l'évaluation des politiques publiques en Afrique : quelles perspectives pour des systèmes nationaux d'évaluation plus équitables en Afrique ?



PANELISTES



Mme Gbetoton Nadège Djossou
Enseignante-chercheuse en économie à l'Université de Parakou et directrice de l'évaluation des politiques publiques au Ministère du Développement, de la Coordination et de l'Action Gouvernementale (Bénin)



Mme Ngoné Ndoye
Ancienne Ministre de l'extérieur et présidente fondatrice de l'ONG FEMIDEC



Mme Adakou Apedo-amah
Experte internationale en genre et développement (Cameroun).



M. Amos Ménard
Coordonnateur adjoint du projet CLEAR pour l'Afrique francophone.

MODERATEUR



Soukeyna OUEDROGO
Experte indépendante en évaluation des politiques publiques, spécialisée en santé, genre et inclusion sociale.

Introduction

Ce webinaire organisé le 06 juin 2025 par le CLEAR FA, s'inscrit dans le cadre de la semaine mondiale de l'évaluation. Il a rassemblé quatre experts pour explorer une problématique cruciale : comment ancrer durablement l'approche genre dans les systèmes d'évaluation des politiques publiques en Afrique ?

Le webinaire avait pour objectif général d'explorer les enjeux et défis de l'intégration du genre dans l'évaluation des politiques publiques en Afrique. Plus spécifiquement, il visait à (i) présenter les expériences concrètes des pays tels que le Sénégal, Bénin, Cameroun dans l'intégration du genre dans l'évaluation des politiques publiques ; (ii) d'identifier les leviers pour renforcer les systèmes d'évaluation inclusifs et de (iii) mettre en lumière l'importance de la redevabilité et de la transformation sociale via une lecture genrée.

1. L'évaluation sensible au genre : un impératif de redevabilité et de transformation

L'évaluation sensible au genre dépasse largement la simple collecte de données désagrégées par sexe. Comme l'a souligné Mme Apedo AMA, elle constitue un véritable levier de redevabilité permettant de s'assurer que les États respectent leurs engagements internationaux et régionaux en matière d'égalité des sexes. En ratifiant des instruments comme la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes ou le Protocole de Maputo, les pays africains se sont engagés à traduire ces principes dans leurs politiques publiques.

Cette approche permet non seulement d'interpeller les gouvernements en cas de défaillances, mais aussi de prévenir l'émergence de nouvelles formes de discrimination. Plus fondamentalement, elle offre la possibilité d'apprécier l'évolution des rapports de genre et des dynamiques de pouvoir structurelles à la suite d'interventions publiques. L'évaluation devient ainsi un outil de transformation sociale, capable de révéler les inégalités invisibles et de documenter les changements nécessaires.

2. Des expériences nationales riches mais contrastées

a. Le Sénégal : entre avancées institutionnelles et résistances culturelles



L'expérience sénégalaise illustre parfaitement les défis entre volontarisme politique et réalités socioculturelles. Le pays dispose d'un arsenal institutionnel avec la Stratégie Nationale pour l'Égalité et l'Équité de Genre (SNEEG 2016-2026), trente-sept cellules genre réparties dans les ministères, et des innovations comme la budgétisation sensible au genre développée avec l'appui de la GIZ. Cependant, comme l'a révélé Mme Ngone NDOYE, ces avancées peinent à produire un basculement structurel. Le fait que seulement 3,2% des maires soient des femmes témoigne de la persistance des barrières. Plus profondément, elle a identifié une inadéquation fondamentale entre les approches genre. Selon Mme NDOYE, le genre a souvent été présenté **"après une lecture trop individualiste, là où nos sociétés sont foncièrement communautaires"**.

En outre, Mme NDOYE a souligné que malgré ces avancées, le genre reste mal compris, voire rejeté dans certains milieux. L'évaluation des politiques publiques est souvent fragmentée et peu coordonnée entre les institutions. De plus, les normes culturelles influencent fortement l'acceptation du genre. Elle a insisté sur le fait que le concept de genre est souvent perçu comme une idée "importée" de l'Occident, qui ne correspond pas aux structures communautaires africaines.

Cette analyse ouvre une réflexion importante sur la nécessité de contextualiser les approches genre pour qu'elles ne soient pas perçues comme des "greffes" externes mais comme des "croissances" endogènes. Mme Ngone NDOYE propose d'utiliser les structures traditionnelles comme les "pénc" (assemblées communautaires) pour ancrer le dialogue sur l'égalité dans les dynamiques locales.

b. Le Bénin : une architecture méthodologique en quête d'appropriation



L'expérience béninoise, présentée par Mme Nadège Djossou, révèle une approche différente mais complémentaire. Le pays s'est doté d'une architecture méthodologique solide avec une politique nationale genre couvrant la période 2008-2025, des cellules genre dans la plupart des ministères, et surtout des guides méthodologiques pour intégrer le genre à toutes les étapes du cycle des politiques publiques.

La Direction Générale de l'évaluation dispose notamment d'un guide sensible au genre, et certains ministères sectoriels ont développé leurs propres outils. Cette approche systémique témoigne d'une volonté d'institutionnaliser l'approche genre de manière transversale. Néanmoins, Mme Djossou a identifié un écart entre l'existence des outils et leur utilisation effective. Les guides restent insuffisamment connus par les acteurs de la chaîne planification-programmation-budgétisation-suivi-évaluation. Plus problématique encore, les analyses diagnostiques initiales des politiques publiques ne tiennent pas suffisamment compte des inégalités de genre, compromettant ainsi la possibilité d'évaluations genrées de qualité en aval.

c. Le Cameroun : des innovations en cours malgré les contraintes techniques



Mme Apedo AMA a présenté l'expérience camerounaise en matière d'intégration du genre dans les politiques publiques. Elle a pu évoquer des innovations intéressantes en matière de budgétisation sensible au genre et le rôle croissant de la société civile dans le plaidoyer pour l'intégration du genre. Ces éléments suggèrent une approche plus collaborative associant État et acteurs non étatiques.

3. Défis principaux de l'intégration du genre dans l'évaluation des politiques publiques en Afrique

L'analyse transversale des différents panélistes a permis d'identifier cinq catégories de défis qui freinent l'intégration du genre dans l'évaluation des politiques publiques en Afrique.

a- Défis institutionnels et organisationnels



Faible institutionnalisation et fragmentation des actions - Les unités de promotion du genre au sein des ministères sectoriels n'ont pas la même configuration (points focaux, cellules genre, comités)



Manque de moyens et de leadership - Les structures de pilotage manquent très souvent de moyens et de leadership pour réaliser leur mission



Système de suivi évaluation éclaté - Le système est éclaté entre plusieurs entités (Cour des comptes, inspection générale d'État, bureau d'organisation de méthodes) sans réelle coordination.

b- Défis techniques et méthodologiques



Compréhension limitée des concepts de genre - Plusieurs acteurs perçoivent encore le genre comme un thème réservé aux femmes et ne saisissent pas suffisamment la dimension transversale et transformationnelle du genre.



Capacités techniques insuffisantes - Les opportunités de formation ne sont pas suffisantes pour couvrir les besoins, avec des cellules genres qui ne sont pas toujours pourvues de spécialistes en analyse genre.



Manque de données sexo-spécifiques fiables - La production de données désagrégées par sexe n'est pas toujours courante, ce qui complique le suivi et l'évaluation de l'impact réel des politiques publiques.



Absence d'indicateurs genre harmonisés - Il n'existe pas toujours d'indicateurs genre harmonisés, ce qui rend difficile les analyses comparatives entre secteurs ou régions



Guides et outils inadaptés - Les guides disponibles ne sont pas suffisamment contextualisés et endogènes, ce qui fait que les acteurs ont des difficultés à se les approprier.

b- Défis de mise en œuvre



Faible prise en compte en amont - Le genre est encore insuffisamment intégré dès l'élaboration des politiques publiques, avec des analyses diagnostiques qui ne tiennent pas suffisamment compte des inégalités genre.



Marginalisation lors de la mise en œuvre - L'aspect genre est souvent oublié ou marginalisé lors de la mise en œuvre des politiques publiques



Commandes d'évaluation peu sensibles au genre - La plupart des termes de référence ne sont pas tous sensibles au genre

b- Défis financiers



Insuffisance des ressources - L'insuffisance des ressources allouées à la mise en œuvre des politiques genre, avec des budgets consacrés aux cellules genres inférieurs à 0,5% des budgets totaux des ministères



Budgets nationaux très faibles - La part du budget national alloué au ministère en charge de la promotion du genre oscille entre 0,1 et 0,4% dans les certains Etats



Ressources insuffisantes pour l'évaluation - Les ministères ne disposent pas de ressources suffisantes pour la prise en charge des évaluations

b- Défis socioculturels



Concept mal perçu ou rejeté - Le concept de genre reste mal perçu, voire rejeté dans certaines sphères



Présentation trop individualiste - Le genre a souvent été présenté avec une lecture trop individualiste, là où les sociétés africaines sont foncièrement communautaires



Perception comme une greffe - Le genre sera perçu comme une greffe et non comme une croissance s'il n'est pas recontextualisé dans les récits et dynamiques d'appartenance locales



Stéréotypes de genre persistants - Les stéréotypes de genre persistent encore dans les sociétés, ce qui freine l'engagement des parties prenantes et des communautés

4. Principales recommandations

Face à ces défis systémiques, les experts ont identifié des pistes pour ancrer durablement l'approche genre dans les systèmes d'évaluation.



Institutionnaliser de manière contraignante l'approche genre

Les États doivent adopter des textes réglementaires et législatifs qui rendent obligatoire l'intégration du genre dans toute la chaîne PPBE (planification, programmation, budgétisation, suivi et évaluation).



Mettre en place un cadre institutionnel favorable

Les unités genre doivent disposer : D'un mandat clair, de ressources humaines qualifiées, de pouvoir décisionnel réel, et de budgets dédiés leur permettant de mettre en œuvre leurs plans d'action.



Renforcer les capacités techniques des acteurs

Les fonctionnaires, experts, consultants et ONG doivent bénéficier de formations continues en évaluation sensible au genre, de plateformes d'appui technique animées par des réseaux d'experts genre, d'outils pédagogiques simples, pratiques, contextualisés et accompagnés d'études de cas.



Assurer un financement ciblé et traçable

Un pourcentage défini des budgets sectoriels devrait être alloué à des actions ciblant les inégalités de genre. Ces ressources doivent faire l'objet de mécanismes de traçabilité transparents pour garantir leur usage effectif.



Mener des actions de transformation sociale

Les États doivent soutenir des campagnes de déconstruction des stéréotypes de genre en s'appuyant sur les médias de grande audience, les leaders communautaires et religieux, et les relais locaux.



Renforcer la redevabilité et l'appropriation communautaire

Il faut que les évaluations sensibles au genre soient visibles, accessibles et compréhensibles par toutes et tous. Cela implique de traduire les résultats en langues locales, et de consulter les communautés concernées. L'objectif est que les femmes, les jeunes, les groupes vulnérables puissent se reconnaître dans les politiques évaluées, et y contribuer



Harmoniser et contextualiser les outils d'évaluation

Les outils existants (guides, manuels) sont parfois peu connus ou mal adaptés au contexte local. Il est recommandé de rendre ces outils plus opérationnels, lisibles et appropriables par les acteurs, notamment en y intégrant des exemples issus des réalités africaines.



Les institutions régionales doivent définir des cadres communs et harmonisés en matière d'évaluation sensible au genre pour les pays membres.

5. Quelques citations engageantes

“Intégrer le genre dans nos pratiques évaluatives, ce n’est pas ajouter seulement une case à cocher, mais c’est aussi repenser les critères, les méthodes et les indicateurs à la lumière des dynamiques de pouvoir, des discriminations et des expériences vécues.”



Mme Soukeyna OUEDRAOGO

“Intégrer le genre dans l’évaluation, ce n’est pas fragiliser nos sociétés, c’est en renforcer les fondations, mais cela suppose de penser l’égalité, non pas comme une lutte entre les sexes, mais comme un pacte social renouvelé dans une société communautaire [...] L’évaluation sensible au genre est une invitation à faire entrer la diversité des vécus dans le cœur des décisions politiques.”



Madame NGONE NDOYE

« Sans un socle juridique et institutionnel robuste, toutes les autres mesures telles que la formation des outils resteront fragmentaire. Donc l’élément central pour moi, ce serait de prioriser l’institutionnalisation des cadres légaux. Et je rajouterai : contraignants. »

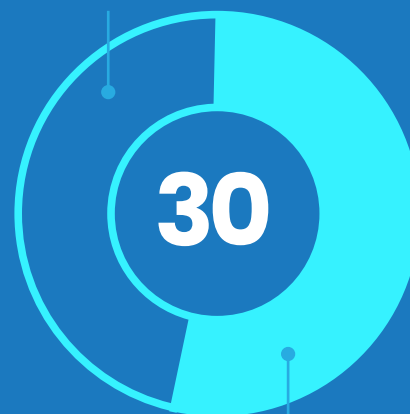


M. Amos MENARD

6. Statistiques

14 Hommes

47%



53%

16 Femmes

Principaux pays représentés

Sénégal

France

RD Congo

Benin

Cameroun

Madagascar

Mauritanie